



## Regis Delabroy - sas Delabroy Lavage

78 RUE DU 19 MARS 1962  
62260 Ferfay  
Email : regis.delabroy62@gmail.com  
Tel : 06 07 55 83 10  
Mobile : 06 07 55 83 10

## Fiche technique

# CITROEN BERLINGO VAN M LIGHT 650 KG VAN (Ref:N198319)

0 KM



|                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| Cylindrée          | 1.5 cc               |
| Carburant          | DIESEL               |
| PUISSANCE (CV)     | 130 cv   6 ch (96kw) |
| CO2                | 148 g/km             |
| BOÎTES DE VITESSES | AUTOMATIQUE          |
| Portes             | 0                    |
| Carrosserie        | VU                   |
| KM                 | 10km                 |
| Immat              | 31/01/2025           |

Couleur  
BLANC KAOLIN

**22.790 € TVAC**

### OPTIONS

2 Places - Apple CarPlay + AndroidAuto - Caméra de recul - Écran central multimédia 10" - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - plancher bois - Roue de secours -

### ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - active safety brake - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - anneaux d'arrimage - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 15" - porte coulissante à droite - prise 12v - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège passager simple - start/stop automatique - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.